

POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES POSTES ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Lomé, le 02 octobre 2018 – Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique fait le point sur ses activités au cours du mois de septembre.

Le 1^{er} septembre 2018, le Ministère a lancé une campagne de promotion du nom de domaine « .TG » en collaboration avec le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) et le Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

Cette campagne vise à favoriser le développement des activités des entreprises togolaises sur internet et à leur faciliter l'accès au nom domaine .TG, symbole de l'identité numérique du Togo. Concrètement, elle vise à offrir gratuitement à 1000 entreprises togolaises, un nom domaine, un hébergement et des adresses mails professionnels chacune. Le Kit est proposé aux entrepreneurs à l'enregistrement de leurs entreprises au Centre des Formalités des Entreprises (CFE).

Dans un monde en constante évolution où internet occupe une importante place dans le quotidien des consommateurs, être présentes sur la toile s'avère indispensable pour les entreprises. Un site web et un domaine .TG confère plus de visibilité aux entreprises togolaises. Il leur permet de sécuriser leur image sur internet dès la création et de se situer dans un espace géographique donné vis-à-vis des internautes internationaux. Le .TG ainsi que les outils y associés assoient la crédibilité de l'entreprise et renforcent la confiance des internautes à son site internet.

Au-delà de tout, cette campagne de promotion du .TG, symbole de la souveraineté numérique du Togo, vise à renforcer l'identité numérique du pays, à favoriser l'inclusion du numérique dans l'économie locale et par la même occasion à valoriser le savoir-faire des entrepreneurs togolais.

Initialement prévu pour prendre fin le 30 septembre, la campagne est actuellement prolongée jusqu'en décembre. Rendez-vous sur le site de la campagne www.mondomainegratuit.tg

Du 03 au 04 septembre 2018, Le Ministre a pris part avec une délégation togolaise de haut niveau conduite par le chef de l'Etat SEM Faure Essozimna GNASSINGBE au Sommet du FOCAC sur la coopération sino-africaine du 03 au 04 septembre en Chine. Ce sommet qui est à sa 7^{ème} édition vise à renforcer la coopération entre l'Afrique et la Chine.

Au cours des travaux, les chefs d'États ont adopté un plan d'actions axé sur les 3 prochaines années qui prévoit d'importantes initiatives dans 8 domaines principaux à savoir : l'industrie, le développement des infrastructures, le commerce, le développement vert, le renforcement des capacités, les échanges humains et culturels, la santé ainsi que la paix et la sécurité.

Au niveau des infrastructures, une place de choix a été accordée au secteur des télécommunications où le gouvernement chinois prévoit de :

- Soutenir les entreprises chinoises dans leurs efforts pour contribuer à l'amélioration des infrastructures et de l'interconnexion en Afrique
- Promouvoir la coopération dans la mise en place de projets visant la connectivité et l'intégration continentale, régionale et sous régionale en Afrique
- Maintenir de la coopération dans le domaine des satellites de télécommunication et de télédétection
- Renforcer les échanges et la coopération entre les acteurs du secteur et encourager le partage d'expériences en matière de développement dans le domaine de l'information et de la communication
- Favoriser l'application de nouvelles technologies, soutenir la construction de villes intelligentes et travailler ensemble dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et le cyber terrorisme.

Le Togo qui entretient une relation amicale, historique et solide avec la Chine se retrouve pleinement dans ces différentes initiatives d'autant plus qu'il a déjà coopéré avec la Chine sur le projet E-Gouvernement tant sur le plan financier qu'opérationnel. Pour rappel, cet important projet d'infrastructures a été financé par un prêt de EximBank China à hauteur de 15 milliards FCFA et exécuté par l'entreprise chinoise HUWAEI. Le projet inauguré le 24 avril 2017 par le Chef de l'Etat a permis de déployer 250 KM de fibre optique pour connecter 565 bâtiments administratifs au haut débit dans la ville de Lomé.

En marge du FOCAC, la délégation togolaise s'est rendue à Hangzhou où le Togo a tenu un Business forum qui a réuni des hommes d'affaires chinois et togolais. Dans cette province qui regroupe les célèbres entreprises chinoises, la délégation a visité les locaux d'Alibaba, le géant groupe chinois de E-commerce où le ministre des Postes et de l'Économie Numérique, Mme Cina Lawson a discuté avec Jack Ma, son fondateur, des opportunités pour le Togo.

Le 20 septembre 2018, le Ministre a présenté en Conseil des ministres, une communication sur l'interopérabilité des services financiers électroniques.

En effet, au cours de ces dernières années, le gouvernement togolais a engagé d'importantes réformes qui ont permis de développer les services financiers électroniques dans le pays. L'un des résultats tangibles de ces actions est la hausse sensible du nombre de togolais disposant d'un porte-monnaie électronique. La dernière édition de l'indice de la Banque Mondiale sur l'inclusion financière (Global Findex) souligne ainsi que le pourcentage d'individus de plus de 15 ans disposant d'un compte Mobile Money au Togo est passé de 18% à 45% entre 2014 et 2017.

Pour accompagner cette dynamique, assurer un essor rapide de l'inclusion digitale et financière et favoriser le développement d'entreprises innovantes et le e-commerce dans le pays, le Ministère des Postes et de l'Économie numérique et le Ministère de l'Économie et des Finances

proposent la mise en place de l'interopérabilité des services financiers électroniques qui reposera sur une plateforme unique de paiements dénommée « TogoPAY »

L'interopérabilité est la capacité donnée aux usagers, d'échanger de l'argent via des solutions offertes par différents fournisseurs/acteurs de paiements mobiles et électroniques bancaires ou non. Cette interopérabilité permet et facilite les transferts des fonds des comptes bancaires vers des portefeuilles d'argent mobile et vice versa. Elle permet également aux utilisateurs d'un réseau de mobile money d'interagir avec les utilisateurs d'un autre réseau de mobile money favorisant ainsi la réalisation de transferts d'argent inter-réseaux.

La création de la plateforme unique de paiements « TogoPAY » qui servira de base à l'interopérabilité comporte plusieurs avantages pour l'ensemble des acteurs impliqués, que ce soit le gouvernement togolais, les opérateurs de téléphonie mobile, les banques, les institutions de microfinance ou toutes autres institutions financières.

Par exemple, au niveau :

- **Des opérateurs mobiles** : En offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger des fonds entre comptes bancaires et comptes mobile money, les opérateurs mobiles sont susceptibles de favoriser le recrutement de nouveaux utilisateurs bancarisés. Ces utilisateurs adosseraient à leur compte bancaire un compte de mobile money pour bénéficier des avantages offerts par ce service (paiement de factures simplifié, bonus crédit téléphonique...).
- **Des banques et institutions financières** : En offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger des fonds entre comptes bancaires et comptes mobile money, les banques sont susceptibles de favoriser le recrutement de nouveaux utilisateurs non bancarisés ou bien d'offrir de nouveaux services à leurs clients existants.
- **Des services publics** : L'interopérabilité est également susceptible de développer les transactions financières réalisées avec des acteurs publics. Pour les autorités, ce sera l'opportunité de renforcer la qualité des services publics. D'une part en optimisant la traçabilité des transactions, d'autre part en optimisant l'expérience « client » des administrés. En effet les paiements mobiles permettent notamment de délivrer « à distance » certaines prestations (ex. : versement de pensions, paiement de redevances, etc.) qui nécessitent encore dans de nombreuses régions de se rendre à un guichet de paiement, d'y patienter dans une file d'attente, de payer les frais induits par ce déplacement, etc.
- **Des commerçants** : En interconnectant leurs plateformes avec des systèmes marchands, les opérateurs peuvent permettre aux utilisateurs de régler leurs achats via mobile money. C'est le domaine dans lequel l'interopérabilité semble la plus prometteuse. Dans plusieurs pays, les opérateurs sont parvenus à déployer des accords avec des réseaux de distribution de carburant, de supermarchés ou de taxis. En outre, les services financiers mobiles constituent une opportunité majeure de développer le commerce en ligne de biens physiques. Si les e-commerçants s'appuient actuellement sur le paiement en espèces à la livraison dans les marchés émergents, l'interopérabilité de leurs systèmes marchands avec des services Mobile Money permettrait de prépayer les achats.

En somme, si elle est effective, l'interopérabilité permettra une interaction entre les différents acteurs impliqués tout en éliminant la complexité des contrats individuels. Elle favorisera également la dématérialisation des paiements qui se traduira, non seulement par une réduction des coûts, mais aussi par une optimisation des processus d'opérationnalisation et une variété de l'offre de services financiers.

Le 24 septembre 2018 - Le Ministre était présent à la cérémonie de commémoration des 30 ans du Centre Informatique et de Calcul (CIC) de l'Université de Lomé.

Pour marquer le démarrage des festivités marquant la célébration de ses 30 années d'existence placée sous le thème « L'informatique, la source de nouvelles perspectives de développement africain », le CIC a organisé ce lundi 24 septembre 2018 à l'auditorium de l'Université de Lomé, une cérémonie qui a vu la participation du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. Octave Nicoué Broohm et du Ministre des Postes et de l'Économie Numérique, Mme Cina Lawson, d'éminentes personnalités du monde académique ainsi que des étudiants dudit centre.

Cette cérémonie a été l'occasion pour les responsables du CIC de revenir sur la création de l'établissement et de dresser le bilan de ses 30 années d'existence. Pour M. Kossi Atchonouglo, le Directeur du CIC, cette célébration est « *l'occasion de fédérer davantage les personnels et les étudiants, mais aussi de remercier nos partenaires et de communiquer sur nos valeurs, résultats et perspectives d'avenir* ».

Dans son discours, ce dernier n'a pas manqué de relever l'engagement de Mme Cina Lawson et de son département à accompagner l'Université de Lomé dans sa modernisation. Il a notamment remercié le Ministère pour le déploiement de la connexion internet haut débit sur le campus grâce au projet Wifi Campus et aussi pour le projet Espresso Book Machine actuellement en cours qui permettra à terme de doter l'Université de Lomé d'une imprimante à la demande afin de régler le problème de manque de ressources documentaires.

Prenant la parole, le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique a réaffirmé son engagement à accompagner le secteur éducatif conformément à la vision du Chef de l'Etat SEM. Faure Essozimna Gnassingbé de faire du Togo, un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale. Elle est notamment revenue sur les deux projets phares du ministère pour le monde éducatif à savoir le projet Wifi Campus et l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

« L'ambition du gouvernement en dotant les universités de Lomé et Kara ainsi que les Centres Hospitaliers Universitaires publics de notre pays d'un réseau de très haut débit, c'est de permettre aux acteurs de la communauté académique et médicale, qu'ils soient professeurs ou étudiants ; médecins ou chercheurs, d'accéder à une expertise en constante évolution et partager ainsi un certain nombre de connaissances qui leur permettent de se hisser aux meilleurs standards internationaux » a-t-elle souligné en d'ajoutant que « l'Environnement Numérique de Travail, déployé dans tous les 10 lycées techniques et scientifiques publics du Togo, est un dispositif conçu pour faciliter la gestion administrative de la vie scolaire, un meilleur suivi et accompagnement de la gestion pédagogique, la communication et la collaboration au sein d'un même établissement scolaire entre les différents acteurs du système éducatif (enseignants, apprenants, personnel administratif...) ».

Le Centre Informatique et de Calcul de l'Université de Lomé a été créé le 26 Septembre 1988 pour apporter un appui logistique en informatique aux établissements et à l'administration de l'Université de Lomé et pour former des cadres supérieurs en informatiques. A ce jour, l'établissement a formé plus de 500 diplômés et développé une cinquantaine d'applications pour les deux universités et des partenaires externes dont le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), l'Ambassade de France au Togo...

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, **Cina LAWSON** occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.

Toute l'équipe du ministère vous souhaite un fructueux mois d'octobre.